

ABONNEMENT.

Saumur. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8
Poste :
En sus. 35 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 JANVIER 1884.

Chronique générale.

Paris, 12 janvier.

On ne se douterait guère aujourd'hui au Palais-Bourbon que nous sommes à la veille de la session ordinaire de 1885.

D'habitude, les couloirs de la Chambre sont très animés et l'on discute avec vivacité les questions à l'ordre du jour. Les temps sont bien changés et les députés eux-mêmes paraissent se désintéresser des questions politiques, car aucun d'eux n'est venu troubler aujourd'hui la solitude de la Chambre.

Rien n'est encore décidé pour la reprise des travaux. Dans la majorité républicaine, les uns voudraient qu'elle se mit immédiatement à l'œuvre. Les autres, au contraire, pensent que, beaucoup de députés étant retenus dans les départements par les élections sénatoriales, il serait préférable d'ajourner la rentrée effective au 27 janvier.

LE BUREAU DE LA CHAMBRE.

Dès aujourd'hui mardi, la Chambre élira son bureau définitif pour l'année 1885.

Pour la présidence, il n'y aura, comme nous l'avons dit, aucune difficulté. M. Brisson n'a pas de concurrent.

Par contre, il se pourrait qu'il n'en fût pas de même pour les quatre sièges de vice-président et que l'entente ne se fit pas dès l'abord sur le nom des quatre candidats sortants, qui sont : M. Spuller, de l'Union républicaine; M. Charles Floquet, de la gauche radicale; M. Sadi-Carnot, de l'Union démocratique, et M. Philippoteaux qui représente les députés « indépendants », c'est-à-dire ceux qui, sans être inscrits à aucun groupe, font cependant partie de la majorité.

Quant aux secrétaires, il y aura certainement un nouveau choix à faire, plusieurs secrétaires sortant demandant à être remplacés pour conserver la tradition qui veut

qu'un roulement s'établisse pour ces fonctions entre les plus jeunes députés de chaque groupe parlementaire.

Conséquemment, tout porte à croire que le bureau définitif ne pourra être constitué dans son entier que jeudi prochain.

Ajoutons que la séance d'aujourd'hui ne sera pas présidée par le véritable doyen d'âge, M. David (de l'Indre) n'assistant plus, depuis quelque temps déjà, aux séances de la Chambre. Le fauteuil présidentiel sera occupé par M. Lecomte (de la Mayenne), qui prononcera l'allocation traditionnelle.

LES CRÉDITS POUR LE TONKIN.

Par suite de l'envoi de nouveaux renforts au Tonkin, les crédits supplémentaires récemment votés par la Chambre seront certainement épuisés avant la fin du mois.

On assure que le général Lewal est résolu à demander immédiatement de nouveaux crédits au Parlement.

Bien que le chiffre de ces nouveaux crédits ne soit pas encore fixé, on pense qu'ils s'élèveront à 50 millions environ, ce qui porterait à 150 millions les dépenses occasionnées jusqu'ici par l'expédition du Tonkin.

LE BUDGET DE 1886.

Avant même que le budget de 1885 soit voté par les deux Chambres, le ministre des finances a invité ses collègues du cabinet à lui soumettre leurs propositions pour le budget de 1886.

M. Tirard demande que tous les éléments nécessaires lui soient fournis avant le 20 janvier, le gouvernement ayant l'intention, conformément à la décision prise en conseil des ministres, de déposer avant la fin du mois sur le bureau de la Chambre le projet de budget pour 1886.

M. PAUL BERT A LYON.

Dans un banquet de 400 couverts organisé par le comité central des républicains

radicaux de Lyon, M. Paul Bert a prononcé un long discours où il s'est séparé avec éclat du cabinet Ferry.

Après avoir déclaré que l'expulsion des membres des dynasties ayant régné en France s'imposait comme une mesure urgente, M. Paul Bert a déploré la faiblesse du cabinet Ferry qui a suivi constamment la politique de la gauche républicaine et non celle de l'union républicaine. C'est là qu'il faut chercher la cause du désarroi où se trouve actuellement la Chambre des députés.

En terminant, M. Paul Bert a bu aux républicains unis par deux sentiments : la haine du cléricalisme et l'amour de la démocratie.

Quelques journaux de Paris ont publié hier la note suivante :

« Depuis quelques jours, des piquets de sûreté sont consignés en permanence dans les diverses casernes de Paris et des environs. Ces piquets sont relevés toutes les vingt-quatre heures. Les hommes qui les composent ont cartouches et vitres de campagne.

On peut évaluer au dixième de l'effectif le nombre d'hommes prêts à marcher au premier signal. »

Nous croyons savoir qu'il s'agit simplement d'exercer les jeunes soldats en vue d'un appel immédiat que les événements du Tonkin peuvent rendre nécessaires d'un moment à l'autre.

Chaque année, au 1^{er} janvier, deux élèves de l'École polytechnique sont envoyés par leurs camarades auprès de chaque professeur pour lui faire part des souhaits de bonne année de la promotion. A l'ouverture des cours qui suivent le premier de l'an, les professeurs remercient du haut de la chaire les élèves par une petite allocution.

Cette année, M. le lieutenant-colonel du génie Delambre, chargé des conférences d'art militaire, se conformant à l'usage, a adressé

aux élèves de seconde année les paroles suivantes, que reproduit l'*Evénement*, et qui ont eu dans l'École un véritable retentissement :

« Ne croyez pas que les vœux que je forme pour votre bonheur, pour vos succès soient une simple formule de politesse; ils sont ou ne peuvent plus sincères, ils sont loin d'ailleurs d'être absolument désintéressés.

« Pour nous, qui avons été les témoins impuissants des désastres, qui avons connu toutes les douleurs de la défaite, toutes les amertumes de la captivité, nous osons à peine espérer que nous pourrions voir des jours meilleurs, car si les années qui s'écoulent ne sont que des heures dans la vie des peuples, elles sont bien longues, elles sont mortelles pour les individus; c'est donc l'espérance qui nous soutient, c'est sur l'avenir que nous avons les yeux fixés, sur l'avenir que nous pouvons préparer, mais qui nous échappe, et, pour nous, c'est vous qui êtes l'espérance, c'est vous qui êtes l'avenir.

« C'est donc du fond du cœur, c'est avec passion que nous vous souhaitons d'être les heureux, d'être les vengeurs ! »

En entendant les paroles de leur sympathique professeur, les élèves ont éprouvé une véritable commotion. Ils ont applaudi frénétiquement, entouré M. le lieutenant-colonel Delambre en lui pressant les mains et en le remerciant. Pendant dix minutes, le cours a été interrompu.

Cette touchante manifestation prouve que le cœur de la jeunesse française bat bien à l'unisson de ceux qui font vibrer en lui la corde patriotique. (*Progrès militaire.*)

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

ULTIMATUM A LA CHINE.

D'après une dépêche de Vienne du *Standard*, on aurait appris, d'une source française semi-officielle, qu'un ultimatum allait être présenté à la Chine et qu'il serait suivi

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La lutte.

CHAPITRE III

UN CONSEIL DE GUERRE (suite).

— Continuez, brigadier, fit M. Benoist.
— Voyant que cet homme connaissait si bien tout ce qui se passait à Durtal, j'eus des soupçons immédiatement, et je me dis de suite, naturellement : Si c'était Rouget lui-même.
Mais il se défait de moi, le malin ! Et au moment où nous arrivions à un petit chemin de traverse qui tombe sur la route, il voulut me quitter.
— Non, lui dis-je, venez avec moi jusqu'à la ville.
— J'ai affaire par là, répondit-il. Je vous rejoindrai. Bien des choses de ma part à M. le commissaire et au vieux Michel.
— Il a dit cela ! s'écria le commissaire.
— Il a dit cela ! s'écria aussi le vieux Michel.
— Oui, messieurs, itérativement, et même il a ôté son petit bonnet en manière de plaisanterie.

— Très-fort ! très-fort ! murmura le capitaine.
— Alors, reprit Vasseau, je vois bien à qui j'ai affaire, je me précipite vers lui, en criant :
— Tu es Rouget !

Mais Rouget m'échappe, s'élance dans le petit chemin en riant et s'enfuit dans la campagne. Je l'ai vu l'espace d'un quart d'heure, et j'ai couru, messieurs, j'ai couru comme de ma vie je n'avais couru !

Le capitaine regarda avec une pitié légèrement moqueuse ce gros homme qui haletait encore, de temps à autre.

— J'ai couru, messieurs, reprit Vasseau, pendant près de trois heures, dans les routes, dans les chemins, dans les champs, demandant partout où était Rouget et n'obtenant pas de réponse. Enfin, voyant que l'heure du rendez-vous était depuis longtemps passée, je suis revenu... mais je ne me consolerais jamais du mauvais tour que Rouget m'a joué. Où est-il maintenant ? je l'ignore. Qu'a-t-il fait, où est-il allé après m'avoir quitté ? je n'en sais rien.

— Mais, répondit le capitaine en se levant, il est allé là où il vous avait dit qu'il avait affaire : il est allé au bureau de tabac.

— Comment ?
— Oui, chez M. Treneux, où il a rencontré deux de vos hommes qui l'ont manqué.
— Quoi ! s'écria l'infortuné Vasseau, pendant

que je courais la campagne...

— Il était en ville, oui, fort tranquillement occupé à remplir sa tabatière.

Le brigadier de Morannes s'arrachait les cheveux de colère. Le vieux Michel le consolait :

— J'en ai vu d'autres, moi, lui dit-il. Rassurez-vous, ce n'est que le commencement.

— Il paraît bien établi maintenant, dit M. Benoist, que Rouget est près de Durtal. Si nos ordres sont bien conçus et bien exécutés, il devrait être arrêté cette nuit, ou demain. Je regrette que les gendarmes envoyés par M. le commissaire de police ne reviennent pas.

— Les voilà ! s'écria le commissaire, qui regardait impatientement la fenêtre.

— Eh bien ? demanda M. Benoist.

— Hélas ! ils sont seuls.

— Cela ne m'étonne pas, pensa le capitaine, qui commençait à trouver très-intéressante cette lutte d'un homme contre près de deux cents autres.

— Faites-les monter, dit M. Benoist. L'un d'eux nous dira ce qu'ils ont fait.

Quelques minutes après, les gendarmes montaient l'escalier et s'arrêtaient respectueusement à la porte de la salle.

— Que le plus ancien entre ici, dit M. Benoist. Aussitôt un vieux militaire, blanchi dans les camps et les casernes, s'avança tenant à la main son tricorne, et se tint debout, dans l'attitude

règlementaire, en face du magistrat.

— Avez-vous vu Rouget ? demanda M. Benoist.

— Non, monsieur, répondit le brave Péju.

— Vous ne savez pas où il est ?

— Nous ne savons pas où il est, en ce moment, mais nous savons où il était pendant que nous le poursuivions.

— Où était-il ?

— Sous nos pieds.

— Comment, s'écria le capitaine en se rapprochant, que voulez-vous dire ? Ce diable d'homme était sous vos pieds et vous ne l'avez pas arrêté ?

— Parlez vite, reprit M. Benoist.

— Voici la chose, dit Péju.

Sitôt qu'il fut sorti du bureau de tabac de M. Treneux, Rouget prit la fuite vers le nord, dans la direction de Précigné. Il fut aperçu par plusieurs personnes qui nous ont mis sur la piste, mes camarades et moi.

A la sortie de Durtal, nous ne devions être qu'à quelques pas de lui, car il venait de sortir du petit magasin de M. Noirot.

Un de nous, Jackart, qui court très-vite et qui n'avait passé son fusil pour aller plus vite encore, eut même apercevoir Rouget au moment où il passait sur le pont qui est sur la route...
— Nous le connaissons, fit le juge de paix.
Malheureusement, la petite courbe du pont et de la route empêcha de le voir plus longtemps. D

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE LUDOVIC SÉRISIER.

Par jugement en date du 12 janvier 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Ludovic Sérurier, négociant en mercerie, demeurant rue Beaupaire, n° 3, à Saumur, a fixé provisoirement au jour du dépôt du bilan l'ouverture de ladite faillite;

A nommé M. Regnard, Prosper, juge-commissaire, et M. Bonneau, Louis, ancien greffier, syndic provisoire.

Pour extrait : (42) Le Greffier, GAUTIER.

SUIVANT ACTE sous signatures prises, en date, à Saumur, du trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré à Longué, le vingt-six décembre suivant, folio 47, recto, case 2, par le Receveur qui a perçu les droits,

M. MEE (ALEXANDRE), maître d'hôtel, et M. MENARD (JOSÉPHINE-LOUISA), son épouse, qu'il autorise, demeurant ensemble en la ville de Saumur, Hôtel de Londres,

Ont vendu :

A M. BORDE (HENRI), aussi maître d'hôtel, et M. POLICE (CLAIRE-MARIE), son épouse, demeurant ensemble actuellement en la ville de Saumur, et précédemment en celle de Château-la-Vallière,

Le fonds de commerce d'hôtel meublé, qu'ils exploitaient, dans une maison située en la ville de Saumur, rue d'Orléans, connue sous le nom d'Hôtel de Londres, moyennant un prix porté audit acte.

Les oppositions seront reçues en l'étude de M. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur.

Étude de M. BRAC, notaire à Saumur.

A CÉDER

DE SUITE,

BEL ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

à Saumur

60 mètres de serres. — Eau de la Loire Excellente clientèle.

S'adresser, à Saumur, au propriétaire M. JOU-LAROZE, et à M. BAAC, notaire. (650)

A CÉDER

DE SUITE

UNE GLACIÈRE

Cubant 90 mètres environ.

S'adresser à M. MÈZ, rue de Bordeaux, 4. (29)

Etude de M. BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 18 janvier 1885,

En l'étude et par le ministère de M. BELDENT, notaire,

UNE MAISON

Située au bourg de la commune de Varennes-sous-Montsoreau,

Comprenant au rez-de-chaussée et au premier étage nombreuses pièces.

Le tout occupé autrefois par M. veuve Rousse-Deschamps.

Vaste cour et jardin. — Entrée en jouissance 2 février 1885. — Toutes facilités de paiement.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M. Albert Rousse, propriétaire à Joug, soit à M. BELDENT.

VENTE

DE

VIEUX MATÉRIAUX

Provenant de la démolition de la maison, rue Beaupaire, pour la percée de la rue Gambetta.

Croisées, persiennes, contrevents, portes, placards, parquet sapin du Nord, parquet en chêne, lambris, escalier, râtelier d'écurie, mangeoire, baffants, cheminées en marbre, carreaux, briques, pierres dures, balcon, bois, etc.

Prix très-modérés.

S'adresser chez M. MENIER-GUÉRET, fabricant d'agrafes pour couvertures, rue de Loiraine, 20, Saumur.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M. veuve NANCHEUX.

A VENDRE

CHEVAL

11 ans,

Taille moyenne, sans défaut, blanc légèrement pommelé.

S'adresser au bureau du journal.

Construction d'appareils de Chauffage EN TOUS GENRES

OURTOULE-MARTRES

FUMISTE

28, rue Brault, Saumur.

Spécialité de Calorifères

Cheminées marbre, faïence et tôle.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

ADJUDICATION DE DIVERSES

FOURNITURES

Pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le mercredi 4 février 1885, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1885 :

- 1er GROUPE. — Métaux divers.
2e GROUPE. — Charbons.
3e GROUPE. — Ingrédients divers.
4e GROUPE. — Tissus.
5e GROUPE. — Bois divers.
6e GROUPE. — Cuir divers.
7e GROUPE. — Accessoires de sellerie.
8e GROUPE. — Objets de quincaillerie et outils.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire,

(37) THIBAUDIER.

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, demande leçons. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWCAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnoux, près Saumur.

ON DEMANDE un bon cocher. S'adresser au Château de La Salle, Montreuil-Bellay. (12)

ON DEMANDE une bonne cuisinière. S'adresser au Château de La Salle, Montreuil-Bellay. (11)

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course. S'adresser au bureau du journal.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de Mlle Julie GOUBAUD

On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries... 12 fr.
Edition bi-mensuelle, sans annexes ni gravures... 10 fr.
La même, avec annexes, gravures, patrons, dessins, broderies, tapisseries... 18 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau. DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. La Régisse Sanguinée agit sur le sang au lieu de le purifier, il agit à la source des petites bouffes, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.)) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE

du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (450)

LA Régisse Sanguinée GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion. 075 dans toutes Pharmacies.

Crédit à tout le Monde

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JANVIER 1885.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours. Rows include various bonds, stocks, and commodities like Gaz parisien, Est, Midi, Nord, Orléans, Ouest, etc.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Table with 4 main sections: Ligne d'Orléans, Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884), SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY, MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR. Includes departure and arrival times for various routes.